

moitié plus considérable que Nancy et fait plus de victimes en 1 an que la plus terrible des épidémies de choléra en deux années. Cependant, personne ne s'en émeut ! ”

Donnons des chiffres plus frais de date, ce qu'on pourrait appeler le dernier cri de la statistique ! Voici le bilan de la tuberculose à Paris pour l'année 1899. Sur un total de 46,988 décès relevés en 1899, 12,314 sont attribués à la tuberculose, soit plus du quart. Si l'on recherche pour chaque âge la part qui lui revient on obtient les chiffres suivants : pour 100 décès de 1 à 20 ans, on en compte 37,2 par tuberculose. De 20 à 30 ans, 60,2. De 40 à 60 ans, 30,5. A soixante ans et audessus, 33. Ainsi de 20 à 40 ans, ce n'est pas le quart, mais le tiers, qu'il faut mettre au compte de la phtisie.

Ces chiffres ont leur triste éloquence. Ils devraient aussi avoir leur enseignement. Une conclusion s'en dégage impérieuse, urgente ; il faut lutter et surtout organiser la lutte. “ Il s'agit tout simplement, dit toujours le Dr Letulle, pour la nation française d'une question de vie ou de mort. Non seulement, notre patrie est appelée à voir disparaître en 20 ans 3 ou 4 millions d'habitants vaincus par la phtisie, mais encore notre race, si l'on n'y met ordre, s'en trouvera de plus en plus affaiblie, la descendance du tuberculeux étant en général peu résistante et d'autant plus accessible aux mille autres maux qui accablent l'humanité.”

\* \* \*

*Ce qu'on a fait contre la tuberculose.* En face de ce malheur public, qui se perpétue avec une sûreté et une régularité dont on a pu tout d'abord concevoir quelque découragement, qu'a-t-on fait en France ? que faudrait-il faire, nous demanderons-nous tout de suite, car notre intention n'est pas de récriminer longuement. Telles sont les deux questions que nous voudrions nous poser et traiter dans cette étude.

Qu'a-t-on fait ou plutôt qu'a fait l'Etat—car les œuvres de la charité privée pour nombreuses et intéressantes qu'elles soient, utiles et généreuses—seront toujours insuffisantes à juguler la tuberculose dans sa marche envahissante. Ce n'est pas l'Etat qui doit seconder l'initiative individuelle ; c'est au contraire celle-ci qui doit seconder l'Etat. A lui de commencer. Dans une question comme celle-là, sociale au premier chef, dans une croisade contre la plus meurtrière des calamités modernes, c'est à lui qu'il appartient d'organiser la lutte et à fournir les armes. L'exemple doit partir de haut !

Or, son intervention s'est bornée à peu de chose.